Ofi invest
Asset Management

Gestion Actions

Ofi Invest ESG Actions Mieux Vivre I

FR0014008US7

30/10/2026

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information[2][3]

Actions autres thèmes particuliers

Actif net du fonds	13,66 M€
Actif net de la part	3,32 M€
Valeur liquidative	8 290,32 €

Performance mensuelle[1]	Fonds	Indice
	-2,18%	-1,54%

Gérants



Nicolas Ménard



Corinne Martin

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque[3]

1 2 3 **4** 5 6 7

Durée de placement recommandée

5 ans

SFDR[3] Article 8

	Fonds	Univers
Notation ESG[3]	6,79	6,71
Couverture note ESG	100,00%	99,91%

Orientation de gestion

Le fonds vise une performance nette de frais de gestion alignée sur les marchés actions de la zone euro, sur une durée de placement recommandée de 5 ans. Sans être indiciel, il peut être comparé à l'Euro Stoxx (dividendes nets réinvestis) dont il peut dévier fortement au profit d'émetteurs qui contribuent à améliorer la qualité de vie (qualité des soins, développement territoriaux, bien-être au travail...) et qui dialoguent (ESG).

Principales caractéristiques

Date de création de la part
02/11/2022

Date de lancement de la part
02/11/2022

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions de pays de la zone Euro

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
EGAMIEI

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
0,85%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,59%

Indice de référence
EURO STOXX®

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part I
Actions

Ofi Invest ESG Actions Mieux Vivre I

FR0014008US7

30/10/2026

Performances & risques

Évolution de la performance[1](base 100 au 02/11/2022)



Performances cumulées[1]

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	5,57	8,41	-2,84
1 mois	-2,18	-1,54	-0,64
3 mois	-3,27	-2,76	-0,51
6 mois	4,05	4,52	-0,47
1 an	8,23	11,47	-3,24
2 ans	27,79	36,55	-8,77
3 ans	53,19	64,11	-10,92
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-

*Da : début d'année

Performances annuelles[1]

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	18,19	9,28	18,72
Indice	-	-	-	-	-	-	-	18,55	9,26	24,25
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-0,36	0,02	-5,54

Performances mensuelles[1]

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022											6,16	-3,52
2023	8,72	3,28	-0,54	2,14	-3,09	4,51	2,63	-2,35	-3,30	-5,63	7,96	3,61
2024	2,18	2,59	3,26	-2,34	3,70	-4,77	3,05	1,72	0,65	-2,69	0,58	1,37
2025	6,53	1,23	-3,59	0,85	5,70	-0,39	0,57	-0,73	2,96	2,05	-0,28	2,81
2026	1,75	2,97	-9,76	7,33	4,96	4,32	-1,75	1,08	-2,17	-2,18		

Principaux indicateurs de risques[3]

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	15,41	14,27	-11,71	-10,16	67	63	2,56	-1,16	0,38	1,07	-0,07
3 ans	14,37	14,02	-15,18	-15,22	33	33	3,05	-0,75	0,73	1,00	-0,04
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part I
Actions

Ofi Invest ESG Actions Mieux Vivre I

FR0014008US7

30/10/2026

Structure du portefeuille

Répartition sectorielle(4)

En %	Fonds	Indice
Technologie	18,3	15,0
Biens et services industriels	16,7	14,9
Banques	15,4	16,7
Santé	7,2	6,2
Energie	6,3	6,9
Assurance	6,3	6,9
Services aux collectivités	5,9	6,7
Produits et services de consommation	5,1	4,6
Aliments, boissons et tabac	4,5	3,1
Télécommunications	3,3	3,1
Produits chimiques	2,6	3,4
Commerce de détail	2,5	1,1
Médias	1,6	0,7
Construction et matériaux	1,4	3,3
Automobiles et pièces	0,7	2,4
Voyages et loisirs	-	0,7
Services financiers	-	1,9
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	0,8
Immobilier	-	0,8
Ressources de base	-	0,7
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,5	-

Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	30,7	25,5
Allemagne	21,2	25,1
Pays-Bas	18,5	17,5
Espagne	9,6	10,5
Italie	8,8	9,7
Belgique	2,7	2,9
Suisse	2,1	0,7
Finlande	1,5	3,5
Irlande	1,4	1,3
Autriche	1,0	1,2
Royaume-Uni	-	0,1
République Tchèque	-	-
Portugal	-	0,5
Autres Pays	-	1,5
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,5	-

Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0

Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)(4)

En %	
ASML HOLDING NL Technologie	8,5
SAP DE Technologie	4,2
ALLIANZ DE Assurance	3,4
BANCO SANTANDER ES Banques	2,9
SCHNEIDER ELECTRIC FR Biens et services industriels	2,7

Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	8,9
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	91,1

Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	67
Taux d'exposition actions (%)(6)	97,5

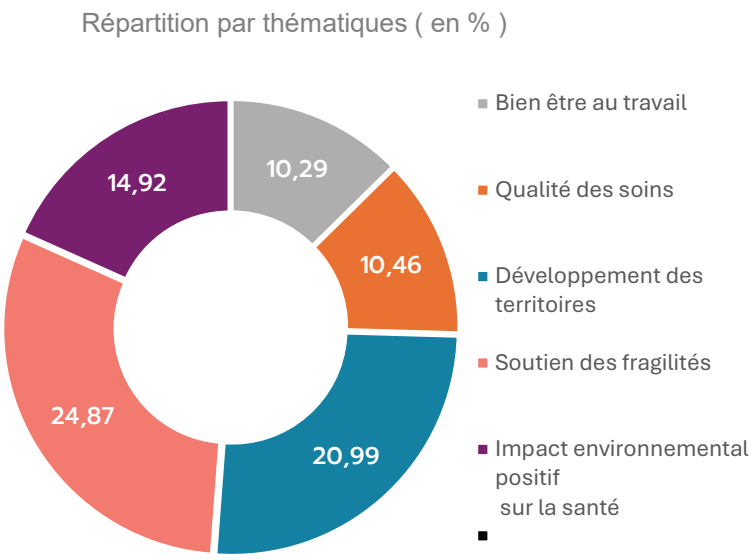
(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

Ofi Invest ESG Actions Mieux Vivre

FR0014008US7

Au 30/10/2026

Répartition par thématiques (en %)



SOUTIEN DES FRAGILITÉS
- Dans le domaine de la santé : maintien à domicile (hospitalisation à domicile, domotique, infrastructures automatisées de la maison), services à la personne/handicapé
- Dans le domaine financier : assurance et microcrédit
- Dans le domaine professionnel : aide au retour à l'emploi
- Accès à la culture et éducation

QUALITÉ DES SOINS
- Accès aux soins
- Traitement des maladies orphelines, dégénératives, chroniques

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
- Accès aux réseaux mobiles et fibre
- Services publics : postaux, transports
- Accès à l'eau et à l'énergie
- Banque mobile
- Financement des entreprises locales
- Production et bassins d'emplois en Europe
- Participe à lutter contre l'isolement des régions

IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF SUR LA SANTÉ
- Qualité de l'eau
- Qualité de l'air
- Préservation de la biodiversité
- Réduction du plastique
- Energie renouvelable

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
- Politiques de non-discrimination
- Politique de formation
- Flexibilité du travail
- Respect de la parité

TOP 3 Bien-être au travail

LIBELLÉ VALEUR	POIDS
SCHNEIDER ELECTRIC	2,67%
SOCIETE GENERALE SA	1,63%
SAFRAN SA	1,38%

TOP 3 Soutien des fragilités

LIBELLÉ VALEUR	POIDS
SAP	4,21%
ALLIANZ	3,36%
BANCO SANTANDER	2,93%

TOP 3 Impact environnemental positif sur la santé

LIBELLÉ VALEUR	POIDS
SIEMENS N AG	2,62%
E.ON N	2,21%
IBERDROLA	1,93%

TOP 3 Développement des territoires

LIBELLÉ VALEUR	POIDS
ASML HOLDING	8,49%
AIRBUS	2,36%
PRYSMIAN	1,87%

TOP 3 Qualité des soins

LIBELLÉ VALEUR	POIDS
DANONE SA	2,15%
LAIR LIQUIDE SOCIETE ANONYME POUR	1,80%
ESSILORLUXOTTICA SA	1,36%

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part I
Actions

Ofi Invest ESG Actions Mieux Vivre I

FR0014008US7

30/10/2026

Commentaire de gestion

En octobre, l'Eurostoxx 300 Net Return a reculé de 1,54%, dans un environnement marqué par la remontée du risque géopolitique, des tensions inflationnistes et un net mouvement d'aversion au risque. L'incertitude persistante autour de l'Iran a porté le Brent de 13,6%, désormais proche de 120 dollars, ravivant les craintes d'inflation alors que celle-ci atteignait 3,7% aux États-Unis et 3,8% en zone euro. Dans un contexte de fragilité européenne, l'instabilité politique française et l'élargissement du spread France-Allemagne à 160 points de base ont pesé sur la confiance.

Les inquiétudes se sont également déplacées vers le financement de l'intelligence artificielle, après la forte hausse du risque de crédit de CoreWeave. La crainte d'une bulle de crédit chez les neoclouds a entraîné une correction mondiale de la technologie et un repli de 12,4% des semi-conducteurs européens, notamment AT&S, Technoprobe et BESI. Les banques ont également souffert (-11,7%), pénalisées par la volatilité obligataire, l'élargissement des spreads, des publications moins favorables et pour Banco Santander de l'élection de Lula au Brésil.

À l'inverse, le marché a privilégié les secteurs défensifs et les entreprises offrant une forte visibilité bénéficiaire. La santé a progressé de 11,4%, emmenée par UCB après un nouveau relèvement de ses objectifs, tandis que la consommation de base gagnait 10,6%, soutenue notamment par Heineken. L'énergie a bénéficié de la hausse du pétrole. Enfin, l'activité de fusions-acquisitions est restée soutenue, avec notamment le projet de Schneider Electric sur PTC.Au cours du mois nous avons arbitré Infineon au profit de STMicroelectronics, initier ArgenX et renforcer EssilorLuxottica et Danone. A l'inverse nous avons poursuivi l'allègement du risque France et alléger Kion et Banco Santander dont les perspectives se sont détériorées.

Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part I
Actions

Ofi Invest ESG Actions Mieux Vivre I

FR0014008US7

30/10/2026

Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	02/11/2022
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr.
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	100 000 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part I
Actions

Ofi Invest ESG Actions Mieux Vivre I

FR0014008US7

30/10/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.
La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part I
Actions

Ofi Invest ESG Actions Mieux Vivre I

FR0014008US7

30/10/2026

Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.